

L'INDUSTRIE DU CUIR (suite)

II. — LA FABRICATION DES CHAUSSURES

Les artisans tunisiens avaient entrepris la fabrication de chaussures de type européen bien avant les hostilités. Les Israélites et les Italiens, en particulier, y excellaient et, si le mot d'industrie de la chaussure est prétentieux, appliqué à l'activité de cette époque, il n'en reste pas moins que la masse des petits ateliers produisait une quantité non négligeable d'articles appréciés du public. Les bottiers, hommes de l'art, avaient leur clientèle choisie et travaillaient sur commande; les autres artisans se contentaient de recopier, en y mettant parfois une note personnelle, les modèles des grandes marques françaises.

Lorsque la Tunisie fut contrainte de vivre en vas clos, elle disposait déjà d'une main-d'œuvre nombreuse et rompue au travail à la main. Aussitôt les ateliers se multiplièrent et quelques fabriques importantes s'installèrent; aussi les besoins en articles chaussants auraient pu être constamment satisfaits si les matières premières n'avaient pas fait défaut.

Au début de la guerre, l'Administration s'adressa tout d'abord aux ateliers les plus importants auxquels elle confia l'exécution de ses programmes de fabrication de chaussures utilitaires « tout cuir ».

Mais les circonstances évoluant, les matières premières essentielles (cuirs à semelles et box-calf) et les produits accessoires (clous, semences, fil à coudre, etc...) firent bientôt défaut et un contrôle sévère s'imposa.

Pour assurer une répartition équitable de ces marchandises et éviter la mise en chômage des artisans, il fallut les associer à la confection des articles « utilitaires »; c'est ce que fit l'Administration.

D'une part, elle rangea dans la catégorie « fabricants » les plus importants et les plus habiles d'entre eux, d'autre part elle suscita la formation de coopératives de production qui traitaient avec l'Administration comme des entreprises ordinaires et répartissaient ensuite les tâches entre leurs membres.

Pendant l'occupation et jusqu'en 1945, la situation fut souvent tragique. Les relations extérieures étaient coupées, les besoins allaient croissant; or les tanneries produisaient peu et plus d'une fois les marchés d'Etat durent être suspendus faute de cuir ou de box-calf. Les fabricants de chaussures devaient alors se rabattre sur les matières premières de remplacement (peaux de chèvre, toile, caoutchouc, bois). Si les articles fabriqués dans ces conditions ne faisaient pas un grand usage, ils permirent pourtant de satisfaire aux besoins les plus pressants.

* * *

En 1946, l'importation des premiers contingents de chaussures, attribués par la Métropole, modifia la physionomie du marché. Les chaussures de France, mieux finies, plus élégantes et moins chères que les chaussures de fabrication locale suscitèrent l'engouement du public qui aspirait à retrouver enfin « l'article d'avant-guerre ». Cet accueil enthousiaste constituait un avertissement sérieux dont l'Administration et les fabricants devaient tenir le plus grand compte : il sonnait le glas pour les productions médiocres.

Quelques industriels avisés comprirent que l'ère de la facilité était révolue et qu'il convenait de profiter de la protection que leur assurait encore le régime de contingentement pour réorganiser leurs entreprises sur des

bases rationnelles afin d'être armée pour la lutte le jour où la liberté d'importation serait rendue. Cela nécessitait :

- 1° l'équipement et la modernisation des entreprises;
- 2° la rééducation de la main-d'œuvre habituée à produire sans souci de la qualité;
- 3° la diminution des prix de revient (frais généraux et main-d'œuvre).

L'effort était énorme, et il devait être entrepris immédiatement; les industriels qui, à cette époque, n'ont pas compris cette nécessité ou qui, l'ayant pressentie, ont préféré continuer à réaliser, dans l'immédiat, de larges bénéfices, connaissent actuellement des difficultés telles qu'elles laissent prévoir la fermeture de leurs fabriques à plus ou moins longue échéance.

L'Administration s'efforça d'encourager les fabricants qui semblaient vouloir s'engager sincèrement dans la voie de l'effort.

Elle le fit de diverses manières :

1° en leur accordant une priorité, pour l'attribution des devises étrangères ou de bons monnaie-matière, destinés à l'importation de matériel d'équipement;

2° en recrutant un technicien qualifié qui fit office de contrôleur et de conseiller technique auprès des fabriques qui acceptèrent le contrôle, par l'Administration, de la qualité et du prix des articles fabriqués;

3° en leur assurant l'approvisionnement en matières premières de choix à des prix normaux;

4° en autorisant l'exportation — sous réserve de contrôle qualitatif — d'une partie de leur production;

5° en s'efforçant de créer une « Ecole de la chaussure » qui fournirait les ouvriers qualifiés, et le personnel de maîtrise; des cours de perfectionnement étaient prévus au profit des apprentis et ouvriers. Ce dernier projet n'a pu encore, à ce jour, être réalisé.

Le contrôle qualitatif s'exerçait à l'atelier même; il était effectué paire par paire et les chaussures agréées par l'expert étaient estampillées. Le consommateur ne tarda pas à apprécier l'article portant l'estampille de contrôle, et l'écoulement de la production fut ainsi grandement facilité.

Les défauts relevés étaient consignés sur un P.V. adressé aux fabricants; le technicien de l'Administration indiquait également le moyen de corriger ces imperfections.

Les fabriques sérieuses firent des progrès réels et réussirent à se constituer, hors des frontières tunisiennes et particulièrement en Algérie, une solide clientèle.

* * *

Depuis quelques mois, les cuirs et les articles chaussants sont totalement « libres » en France comme en Tunisie.

Cette liberté a entraîné la mise en chômage (total ou partiel) de la totalité des artisans et des petits fabricants inexpérimentés qui, ayant entrepris la fabrication des chaussures dans un but spéculatif, n'ont pas fait, à temps, l'effort pour survivre.

En effet le marasme est très sérieux sur le marché local de la chaussure. Parmi les ateliers de moyenne importance, quelques-uns ne sont pas touchés : ce sont ceux qui ont eu le souci de leur renommée et n'ont pas abusé des circonstances pour tromper la confiance d'une clientèle qui leur était attachée depuis de longues années.

PRODUCTION DES CHAUSSURES ESTAMPILLEES ET EXPORTATION

	2° TRIM. 47	3° TRIM. 47	4° TRIM. 47	1 ^{er} TRIM. 48	2° TRIM. 48	MOYENNES MENSUELLES		OBSERVATIONS
						ANNEE 1947	ANNEE 1948	
						(paires)	(paires)	
I. — Production des chaussures estampillées :								
Au total :	7.376	16.592	41.617	30.434	35.328	7.287 (1)	10.960 (1)	(1) La production moyenne totale est de l'ordre de 40.000 à 45.000 paires. (chaussures estampillées et non estampillées).
Production des 5 fabriques les plus importantes	2.880	8.772	21.590	15.660	17.471	3.693	5.522	
Production de la fabrique la plus importante	191	5.843	10.445	8.250	9.341	1.831	2.932	
II. — Exportation :								
Au total :	2.500	2.802	7.436	11.215	19.982 (2)	1.416	5.200	(2) dont 963 paires sur la France.
Pour les exportateurs les plus importants	1.510	1.855	5.987	10.586	10.532	1.040	3.520	
Pour l'exportateur le plus important	503	954	3.921	7.694	3.554	597	1.873	

Les quatre ou cinq grosses fabriques ont ralenti leur production et sont sur l'expectative.

Quelques fabriques travaillent à plein rendement et continuent à progresser; ce sont celles qui, dès que l'exportation fut autorisée, ont su, sous les contrôles de l'Administration, affirmer leur présence sur les marchés extérieurs et y acquérir une renommée méritée.

* * *

En fait, l'évolution de l'industrie de la chaussure fut moins sensible que celle de la Tannerie; il n'y a pas, en effet, en Tunisie, d'entreprise comparable aux grandes fabriques françaises, et aucune de celles qui existent n'a su mettre au point la fabrication «goodyear» qui fait la supériorité des articles européens (dans cette fabrication, la tige et la semelle sont assemblées cousues au lieu de l'être à l'aide de semences). C'est là une lacune qu'il conviendrait de combler avant de pouvoir parler d'une véritable industrie tunisienne de la chaussure.

Par ailleurs, la main-d'œuvre n'a pas, surtout pour le travail à la machine, l'expérience des ouvriers français et les cadres techniques font totalement défaut.

Enfin, si actuellement les prix des chaussures de production locale sont inférieurs à ceux des mêmes articles importés de la Métropole, il convient de noter que l'industrie française n'a pas encore recouvré son équilibre et qu'en conséquence la concurrence qu'elle peut faire aux articles locaux n'a pas atteint son plein effet.

Il est permis d'espérer, cependant, que tout l'acquis de ces dernières années ne sera pas perdu et, qu'à côté de l'activité artisanale qui reprendra, comme avant 1939, quelques fabriques subsisteront. Grâce à l'extrême richesse de leur collection, richesse que ne peuvent atteindre les entreprises mécaniques à grande production, les fabricants sérieux peuvent prétendre à se constituer une clientèle dans les pays méditerranéens aux goûts desquels leurs modèles sont parfaitement adaptés.

L. BAYLE,

Rédacteur Principal

au Ministère du Commerce et de l'Artisanat.